



Lettre
aux bloggers

Pour échanger conseils et astuces afin d'optimiser la gestion des blogs de l'ARA.

Edition n° 9 du 10 janvier 2015

Bonjour,

Un site web important et fréquenté comme le nôtre est régulièrement soumis à des tentatives d'intrusion ou de piratage. L'amélioration de la sécurité mais aussi la cohabitation de plusieurs systèmes sur notre site web et la recherche permanente de compatibilité entre ces systèmes nous obligent à effectuer régulièrement des mises à jour de nos outils.

Cela explique la migration de nos blogs en WordPress 4.0.1 (version francisée et relativement stabilisée) et la migration de notre outil d'uploads (Ajaxplorer).

Vous l'avez deviné, dans ce numéro 9 de la "lettre aux bloggers", nous allons aborder ce thème et, en particulier, ce que ces migrations changent dans votre quotidien et les besoins de formation qu'elles suscitent.

Pour ne pas cantonner ce numéro uniquement à cela, nous parlerons également communication (ce que l'on peut publier et comment le publier).

Enfin, nous évoquerons le départ prochain du webmaster.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette "lettre aux bloggers".

Cordialement, Pierre Favre

Au sommaire de cette lettre aux bloggers n°9 :

La migration de nos blogs sous Wordpress 4.0.1.....	3
• Pourquoi avoir migré nos blogs ?.....	3
• Que nous apporte la version 4.0.1 de WordPress et les plug-ins associés ?.....	3
• Quelles sont les contraintes occasionnées par la version 4.0.1 de WordPress ?.....	4
• Quand des sessions de formation seront-elles organisées ?	4
• Quelques sites intéressants sur WordPress et ses plug-ins	4
Parlons communication.....	5
• Utilisez le bon outil pour le bon usage	5
• Identifiez les différents types de communication	5
• Regroupez vos publications.....	6
• Choisissez les bonnes catégories par rapport au besoin de visibilité de vos publications	6
• Soyez attentif à la forme de vos publications	6
Le départ prochain du webmaster.	7
• Alors, qui sera mon remplaçant ?	7
• Que deviendront les blogs de l'ARA ?.....	7
• Que se passera-t-il au lendemain de l'assemblée générale 2015 ?	7

La migration de nos blogs sous Wordpress 4.0.1



Votre blog WordPress, comme chacun de nos 18 blogs ARA, fonctionne maintenant en version 4.0.1.

Qu'est-ce que cette migration va changer pour vous ?

Pourquoi avoir migré nos blogs ?

Tout d'abord, chaque migration peut se justifier uniquement pour des raisons de sécurité de notre site web.

En effet, les outils comme les blogs ou les forums peuvent devenir la proie de pirates ou de spammeurs qui exploitent les failles de sécurité connues des versions existantes. Si, en plus, on autorise les commentaires sur son blog, on augmente considérablement ces risques de sécurité.

Le simple fait de mettre son blog en conformité grâce à une migration dans la dernière version constitue une protection contre ces risques (les pirates n'ont pas toujours le temps de déceler une faille dans le nouveau code).

Autre enjeu : les fonctionnalités nouvelles (liées au CMS¹ lui-même ou aux plug-ins² qu'il pourra utiliser) permettent d'améliorer le confort d'administration de ces blogs.

Enfin, dernier détail : notre hébergeur (PlanetHoster) nous fournit un serveur web performant mais il exige, en retour, que nous nous préoccupions de maintenir nos applicatifs à niveau. Cela permet de garantir une parfaite adéquation aux outils fournis par l'hébergeur (bases de données, langage de programmation PHP 5.4, etc.). Cela permet également de garantir la sécurité sur l'ensemble de leurs serveurs...

Que nous apporte la version 4.0.1 de WordPress et les plug-ins associés ?

La version 4.0.1 propose un bandeau d'administration plus clair, plus fluide et... en français.

Un éditeur texte nettement plus convivial (TinyMCE Advanced) est disponible avec un mode "pleine page". En particulier, il permet de gérer facilement les propriétés des tableaux et de chaque cellule de ces tableaux. Pour nous, c'est très important car nous utilisons systématiquement des présentations tabulaires (du moins, j'espère).

Grâce à ce nouvel éditeur, on peut gérer facilement les "espaces insécables" et les traits horizontaux.

Grâce aux plug-ins les plus récents associés à WordPress 4.0.1, on peut remplacer d'anciens "artifices de présentation" souvent constitués de procédures en javascript.

En effet, la recherche de sécurité a amené les responsables de Wordpress à interdire les "liens directs" comportant du javascript même si les fonctions javascript sont encore utilisables via des boutons (notion d'encapsulation).

Vous vous souvenez des appels à des images ou à des PDF via la procédure "javascript:call_window()" ?

Cette façon de travailler est non seulement révolue mais complètement déconseillée (cela provoquerait une erreur d'affichage et de gros soucis pur corriger l'article ou la page).

Des plug-ins comme Easy FancyBox permettent d'interpréter vos liens directs et de présenter les images et les PDF dans des "Fancy Box³" sans aucune programmation.

¹ **CMS** : L'acronyme anglais **CMS** signifie *Content Management System*. Cela désigne une famille d'applications qui ont pour but de créer et mettre facilement (sans connaissance préalable d'un langage de programmation) à jour site web dynamique ou un blog. Le nom de ces logiciels se traduit en français par "Système de Gestion de Contenu", parfois abrégé SGC par quelques rares francophone. WordPress est un CMS.

² **Plug-ins** : Un plugin ou plug-in (aussi nommé module, greffon ou plugiciel au Québec) est un logiciel qui complète un logiciel hôte pour lui apporter de nouvelles fonctionnalités. Le terme plugin provient de la métaphore de la prise électrique standardisée et désigne une amélioration des fonctionnalités du logiciel sur lequel il se rajoute.

Le plug-in "Shortcodes Ultimate" offre un grand nombre de possibilités. Les plus intéressantes sont les boutons, les espacements verticaux et certaines animations (à utiliser avec modération).

Concernant les espaces verticaux (sauts de lignes), on utilisera un des modules du plug-in "Shortcodes Ultimate" qui permet de définir un espace vertical vide de plusieurs dizaines de pixels (paramétrable).

Sur certains blogs ARA (Savoie et Haute-Savoie), le plug-in "Picasna" a été conservé car des pages et des articles de ces blogs utilisent largement ce plugin. A terme, pour remplacer cette technique, on pourra utiliser des "galeries photo" affichées dans des Fancy Box (voir les vidéos sur http://webmaster.amis-st-jacques.org/?page_id=528).

Quelles sont les contraintes occasionnées par la version 4.0.1 de WordPress ?

La principale contrainte, on l'a dit plus haut, est l'impossibilité d'utiliser du javascript dans des "liens directs".

Or, les fonctions javascript conservent leur utilité ne serait-ce que pour adresser un message à un membre de notre association. En effet, on doit impérativement éviter l'emploi de `mailto:toto@gmail.com` pour éviter les spams... voire pire. Donc, en cas de lien sur un mail, on utilisera plutôt le lien "`javascript:envoi_message('toto@gmail.com')`".

NB : *Si l'internaute ne dispose pas d'une messagerie "cliente" (outlook, Thunderbird, Mail Apple, Sparrow, etc.), un lien de type "mailto:toto@gmail.com" ne donnera rien... En plus d'être peu sûr, son usage est donc limité.*

Dans la mesure où le javascript est interdit dans les liens directs, on devra utiliser un bouton ! Ainsi, tous les liens "Pour nous joindre" ou "Pour envoyer un message à notre secrétaire" devront systématiquement être remplacés par des boutons (j'en ai beaucoup remplacé au cours de la migration).

Attention également aux anciens articles et aux anciennes pages comportant des liens avec du javascript. Ne les modifiez qu'en mode texte car, sinon, le lien serait perdu. En principe, lors de la migration, j'ai modifié les pages et les articles les plus récents de chaque blog.

Quand des sessions de formation seront-elles organisées ?

Ces sessions de formation porteront sur l'utilisation des blogs ARA et de WordPress 4.0.1.

- La première aura lieu **le mercredi 28 janvier 2015** et elle concernera 4 personnes (Bruno Brian, Christine Caplain, Marie-Chantal Male, Louis Belle-Larant).
- La seconde aura lieu **le mercredi 11 février 2015** et concernera deux personnes (au moment où j'écris). Il s'agit de Georges Pitiot et de Bernard Agnessens.

Pendant ces formations, j'aborderai les aspects techniques mais également un apprentissage de la bonne méthode pour publier vos articles et vos pages (beaucoup de ces conseils figurent déjà dans les lettres aux bloggers et sur le blog du webmaster).

Quelques sites intéressants sur WordPress et ses plug-ins

- <http://www.wordpress-fr.net/support/forum-26-support-wordpress> (forum en français permettant de faire du support sur Wordpress).
- <http://fr.forums.wordpress.com/> (autre forum en français).
- <http://www.echodesplugins.li-an.fr/plugins/forum-wordpress-fr/> (des informations sur les plug-ins utilisables sous Wordpress).

Fin de l'article " La migration de nos blogs sous WordPress 4.0.1"

³ **Fancy box :** Fancybox est utilisé nos blogs ARA en remplacement de fenêtres pop-up. En effet, les popups sont de plus en plus obsolètes dans les navigateurs modernes et sont même interdites dans certains cas vu qu'elles présentent une faille de sécurité. Les FancyBox sont des popups "intégrés" à la page appelante et, sous réserve de disposer du bon plug-in, elles affichent automatiquement des images, des PDF des films en flash ou des galeries photos... sans programmation.

Parlons communication.



Utiliser le bon outil pour communiquer, savoir définir et limiter la communication locale, travailler sur la forme sont les bases d'une bonne communication.

Sur vos blogs, cette connaissance est précieuse.

Sur nos blogs, nous publions des informations locales (limitées à nos membres) et des informations pouvant intéresser tout le monde.

De plus, certaines informations locales correspondent à des appels à plus ou moins court terme.

Faut-il utiliser son blog pour publier ces informations-là ?

Sinon, que faut-il publier et comment faut-il le publier ?

Suite à une discussion avec les responsables de l'Isère, nous avons commencé à définir un certain nombre de choses sur la façon de communiquer... Ces premières conclusions peuvent bénéficier à tous.

Utilisez le bon outil pour le bon usage

Pour des communications "court-terme" (*comportant une échéance inférieure ou égale à 72 heures*), il est totalement inutile d'utiliser son blog : on n'arrivera pas à toucher tout le monde.

Par contre, on utilisera le mail avec une liste de distribution précise (la liste des adhérents d'un département, par exemple) pour avertir qu'un évènement aura lieu dans moins de 72 heures (annulation, modification d'un évènement, par exemple).

Le blog est beaucoup mieux adapté aux communications "moyen terme" comme des circulaires ou des calendriers d'activités planifiées sur plusieurs semaines. Bien sûr, il permet également de faire des comptes-rendus de sorties ou d'évènements.

Les annonces en réunion ne sont pas toujours efficaces (ne serait-ce que parce que tous les adhérents ne s'y rendent pas). Il reste donc le mail ou le blog choisis en fonction de l'échéance.

Identifiez les différents types de communication

- **La communication locale** (balades, permanences, circulaires, etc.) s'adresse essentiellement aux adhérents et se traite souvent par mail ou via les réunions. C'est un besoin qui se situe le plus souvent au niveau des délégations départementales. Elle peut être qualifiée *d'interne* ou *d'externe* en fonction de son intérêt pour des internautes "extérieurs à la délégation départementale".
- **La communication transversale** est plutôt dédiée aux commissions (réunions hospitalité, chemins, guides, ce genre de choses). Là on utilise plus facilement le blog de la commission correspondante car il est très difficile de toucher tout le monde par mail.
- **La communication éditoriale** avec des articles de fond, des témoignages, etc. On peut en trouver dans les délégations mais c'est plutôt l'apanage du bulletin et de certaines publications directement sur le site web (témoignages écrits ou enregistrés, diaporamas).

Bien sûr, tout n'est pas aussi tranché et il est normal d'utiliser son blog pour faire de la communication interne... *à condition de se discipliner un peu au niveau de la forme* et de rendre ce genre d'article suffisamment intéressant.

Par exemple, la plupart des délégations publient une circulaire mensuelle où on trouve toutes sortes de renseignements (balades, réunions, évènements, etc.). Tout cela peut parfaitement être décrit dans un document PDF. Il faut travailler sur la présentation et le plan du document PDF mais c'est efficace. Par contre, il ne faut pas tout détailler dans un article. On se contentera de faire un lien genre "*Lire la circulaire de ...*" sur le document PDF.

Regroupez vos publications

Soyez attentifs à ne pas "saturer" vos internautes avec des publications répétées. Essayez au contraire de regrouper vos annonces. Faites, par exemple, un calendrier des marches du trimestre. Vous pourrez alors créer un PDF et l'appeler depuis un article réactualisé tous les 3 mois...

Pour arriver à cela, naturellement, il faut essayer d'anticiper.

Bien sûr, ce n'est pas toujours possible et il peut y avoir des imprévus ou des urgences... mais n'en abusez pas !

Choisissez les bonnes catégories par rapport au besoin de visibilité de vos publications

Une publication interne genre "*la semaine prochaine, on va se balader à tel endroit*" ne doit pas impacter tout le site de l'ARA. Pour une telle annonce, vous devez vous poser la question "*est-ce que le blog est le meilleur moyen pour communiquer là-dessus ?*" et, si oui, vous devez utiliser une catégorie "non publique" (c.à.d. n'impactant pas le site web de l'ARA).

- Les blogs ARA des délégations départementales peuvent s'adresser à la fois à nos adhérents et, à la fois, aux internautes d'où qu'ils soient. *C'est pour cela que j'ai mis en place une gestion des catégories du blog.* Certaines catégories à votre disposition impactent le site web et d'autres non. Selon que l'objet d'une publication est interne ou externe, on doit donc faire la part des choses et utiliser la bonne catégorie !
- Ce que l'on peut publier sur un blog est affaire de discernement mais dépend surtout du choix de l'outil approprié pour répondre à un besoin. Pour une balade qui se déroulera à la fin de la semaine, il me paraît plus judicieux d'envoyer un mail aux adhérents du département. C'est plus rapide et plus pertinent.
- Effectivement, le choix des catégories "publiques" ou non, permet de ne pas systématiquement impacter le site web. Annoncer une balade réservée aux adhérents (c'est toujours le cas en 2014 et ça le sera en 2015) est du ressort d'un bon vieux mail... surtout si la sortie est assez proche.

Soyez attentif à la forme de vos publications

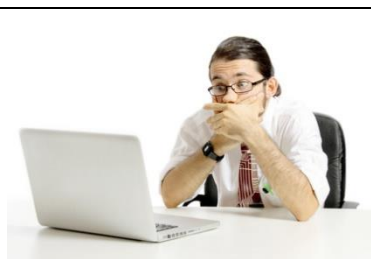
En dehors des aspects purement graphiques (couleurs, taille des caractères, etc.), on sera attentif à respecter systématiquement un canevas précis :

- Utiliser un tableau de deux lignes et de deux colonnes pour "loger" notre article.
- Choisir un titre pas trop long mais donc le contenu est significatif (ne jamais oublier que l'on s'adresse pas seulement à ses adhérents)
- Dans la colonne de gauche du tableau (première ligne), placer une image toujours de la même taille (280 px de large) permettant d'illustrer l'article.
- Le lien sur cette image devra toujours donner le même résultat en fonction du type d'article (soit un lien sur l'image agrandie en 100 px, soit un lien sur un document PDF en cas de calendrier d'activités, par exemple).
- Dans la colonne de droite, saisir un texte récapitulatif présentant le contenu de l'article. Il faut trouver un moyen terme entre le bestial "Cliquez ICI" et la description exhaustive de l'évènement relaté par l'article
- A éviter dans la partie texte : tous les détails sur les marches des 6 prochains mois, le calendrier d'activité complet ou une lettre aux adhérents...
- Sur la deuxième ligne de notre tableau (où les deux colonnes auront été fusionnées), on placera un récapitulatif, des liens ou des boutons.

En ce qui concerne la mise en forme, laissez votre blog formater la taille et la couleur du texte. Pour les sous-titres, utilisez "Titre 3" pour la mise en forme.

Fin de l'article " Parlons communication"

Le départ prochain du webmaster.



Un webmaster de parti, dix de retrouvés ?

A vrai dire, ce n'est pas aussi simple que cela mais la simplification de notre site web peut encourager des candidats encore hésitants...

Vous le savez peut-être déjà, je ne me représenterai pas au poste de responsable de la commission internet lors de l'assemblée générale 2015.

Depuis plus de sept ans maintenant, je travaille sur ce site web. J'ai occupé le poste de responsable de la commission internet à deux reprises.

Je crois qu'il est temps que je passe le relais maintenant. Il n'est pas bon qu'une même personne reste aux responsabilités trop longtemps. Elle ne se remet plus en cause et personne n'ose lui suggérer des solutions.

Un autre "webmaster" apportera de nouvelles idées et une énergie toute neuve pour les réaliser. Cela ne peut qu'être bénéfique à notre association.

Alors, qui sera mon remplaçant ?

A l'heure actuelle, j'avoue que je n'en sais rien !

On me signale des candidatures ici et là mais les volontaires ne se sont pas déclaré(e)s et je ne suis en contact avec personne.

Que deviendront les blogs de l'ARA ?

A mon avis, ils ne sont pas remis en cause car ils représentent un excellent moyen de déléguer leur communication aux délégations départementales et aux commissions. Je vois mal le futur webmaster reprendre toute cette communication à sa charge. Cela créerait des goulots d'étranglement et une mauvaise compréhension des sujets. C'est d'ailleurs pour éviter cela que j'ai mis en place nos blogs ARA il y a 6 ou 7 ans.

Techniquement, nos blogs ARA sont pérennes pour au moins deux ans.

Sur le plan de la formation et du support, ce sera plus délicat mais il est bien trop tôt pour se faire du souci.

Que se passera-t-il au lendemain de l'assemblée générale 2015 ?

Mettons les choses au mieux : nous aurons un nouveau responsable de la commission internet (quitte à le trouver... et à le convaincre le jour de l'AG).

Si ce n'est pas le cas, j'abandonnerai mes responsabilités au sein du conseil d'administration de l'ARA mais je continuerai à garder un œil sur le site web.

Par contre, je ne prendrai plus de formations en charge et je ne ferai plus évoluer le site. Je pourrai répondre ponctuellement à tel ou telle. Je resterai également disponible pour former un éventuel webmaster...



Voilà, ce neuvième numéro de la "lettre aux bloggers" s'achève ici.

J'espère qu'il vous aura apporté quelques éclaircissements sur votre activité de "blogmaster de l'ARA".

Pour le prochain numéro, vous pouvez proposer de nouveaux sujets en écrivant à web@amis-st-jacques.org

A bientôt sur les blogs de l'ARA.